

Développement durable & performance énergétique

Qualité Performance des Bâtiments

RÉFÉRENTIEL BREEAM - SPÉCIALISATION

1 jour - 7 heures

Num. 27307



Public concerné

Chefs de projets, chargés et ingénieurs d'affaires, ingénieurs conseils, consultants généralistes et experts, chargés de programmation.

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de chaque référentiel Breeam applicable en France.
- Atteindre un niveau de connaissance approfondi des exigences techniques de la certification BREEAM.
- Apprendre à hiérarchiser les critères BREEAM dans le cadre d'une étude de faisabilité (pré-assessment).
- Comprendre la structure de rédaction d'un rapport d'audit et le référencement des pièces justificatives associées.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diffusion de Powerpoint et QCM d'évaluation.
- Documents annexes (glossaire, fichiers Excel, textes officiels, formulaires, etc).

PRE-REQUIS

- Avoir suivi la formation «Module 1 – Présentation des Référentiels».
- Avoir validé le QCM d'évaluation à l'issue de la formation «Référentiel BREEAM – Les fondamentaux».

Validation

- Attestation de formation.

IPTIC-Numéro Déclaration d'Activité : 11 75 48018 75 - <https://iptic.fr/>

Introduction et présentation des stagiaires

Dernière mise à jour : 15/01/2024

Rappel des fondamentaux :

Précision des sujets étudiés dans ce module.

Référentiels BREEAM applicables en France :

Périmètre d'application de chaque référentiel (type de bâtiments, type de projet).

Les différences majeures entre les référentiels BREEAM.

Approfondissement des critères techniques :

Management.

Santé et bien-être.

Énergie.

Transport.

Eau.

Matériaux.

Gestion des déchets.

Écologie.

Pollution.

Exercices et cas pratiques :

Cas n° 1 – Pré-assessment :

- Difficulté relative des crédits BREEAM.

- Notions d'économie de la construction.

- Critères relatifs au site.

- Intégration des études environnementales dans le planning général du projet.

Cas n° 2 – Audit :

- Référencement des pièces justificatives.

- Comprendre un rapport QA audit du BRE.

- Avoir lever les écarts en proposant des pièces complémentaires.

Conclusion :

Évaluation des acquis par QCM.

Évaluation de satisfaction du stagiaire.

TARIF PUBLIC : 510,00 € H.T.

IPTIC-Numéro Déclaration d'Activité : 11 75 48018 75 - <https://iptic.fr/>